



Technologies sans fil : Les Canadiens sont-ils tous protégés?

Les Canadiens se servent de plus en plus d'appareils sans fil. Par conséquent, les gens peuvent être plus nombreux à s'interroger sur l'exposition aux champs de radiofréquences.

■ Ce que nous savons

Les lignes directrices canadiennes sur l'exposition aux champs de radiofréquences établissent des limites d'exposition afin de protéger la population canadienne. Comme l'exposition de la population aux champs de radiofréquences est inévitable, on a prévu, lors de l'élaboration des lignes directrices, un facteur de sécurité additionnel afin de couvrir toutes les conditions possibles. Les limites ont donc été établies pour protéger l'ensemble des Canadiens, y compris les femmes enceintes, les personnes âgées, les enfants et les malades chroniques.

■ Que faire si je suis encore inquiet?

Si vous vous préoccupez encore des effets de votre exposition ou de l'exposition de vos enfants ou d'autres personnes aux radiofréquences, vous pourriez mettre en pratique quelques-uns des conseils visant à réduire votre exposition aux champs de radiofréquences qui sont présentés dans le feuillet d'information intitulé « Technologies sans fil : Puis-je réduire mon exposition aux champs de radiofréquences? ».

